

MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

PROGRAMME NATIONAL BAREFOOT COLLEGE

AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA SELECTION D'ACTEURS DE TERRAIN

1. La République de Madagascar (l'« Etat »), par le biais du Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures, met en œuvre le Programme National Barefoot College (PNBC) (le « **Projet** »), qui contribue à hauteur de 32% aux objectifs de la Nouvelle Politique de l'Energie à Madagascar en matière d'accès à l'éclairage moderne et à l'électricité d'ici 2030.
La mise en œuvre du PNBC a recours à des acteurs actifs sur le terrain, dans des villages ruraux isolés, pour un accompagnement défini dans le temps de la communauté villageoise pour qu'elle puisse assurer la pérennité du service de l'électricité mis en place dans le cadre du Projet.
2. Le projet invite les organisations non étatiques et apolitiques à participer à un processus de pré-qualification (le « **Processus** ») en vue de la sélection d'un ou plusieurs **acteurs de terrain** pour l'accompagnement de communautés villageoises dans la mise en œuvre de l'approche du PNBC dans le ou les villages d'intervention de l'acteur de terrain.
3. Le Processus consiste en une pré-qualification de soumissionnaires potentiels œuvrant dans l'accompagnement de communautés rurales dans leur développement durable et leur autonomie ; ces soumissionnaires doivent être actifs dans un ou plusieurs domaines contribuant au développement rural : environnement, agriculture, éducation, santé, etc.
4. Les soumissionnaires doivent répondre aux descriptions mentionnées dans les Termes de Références,
 - téléchargeables sur le lien ci-indiqué :
<https://www.dropbox.com/sh/2xdu5n8xvvh0px/AAA1aAHDixbo9yCA0JzM1Paza?dl=0>
 - ou pouvant être demandées aux adresses email suivantes (toutes les adresses email sont à copier sur la correspondance) :
adressé à : pnbarefoot@gmail.com
copie à : ader@ader.mg ; meeh.dge.dea.sen@gmail.com ; sen@energie.gov.mg
 - ou disponibles auprès des Directions régionales de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme
5. Des questions par rapport à cet avis et les Termes de Référence peuvent être envoyées aux adresses email mentionnées jusqu'au **vendredi 18 novembre 2017 à 16h00**. Les réponses seront publiées sur le lien mentionné.
6. Les dossiers de soumissions doivent être libellés comme suit :

**PROGRAMME NATIONAL BAREFOOT COLLEGE –
APPEL À PRÉ-QUALIFICATION ACTEURS DE TERRAINS**
Monsieur le Directeur Général de l'Energie
Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures
Rue Farafaty Ampandrianomby, Antananarivo 101

et doivent :
 - soit parvenir en version physique scellé et cacheté à l'adresse mentionnée, en un exemplaire plus une version électronique sur CD
 - soit parvenir en version électronique PDF aux adresses email mentionnéesavant le **lundi 04 décembre 2017 à 10h00**.
7. L'ouverture publique des dossiers soumis se déroulera le **lundi 04 décembre 2017 à 10h30** à l'Amphithéâtre du Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures, Ampandrianomby
8. Cet avis est également publié sur les sites web suivants : www.energie.gov.mg; www.ader.mg

Fait à Antananarivo, le 04 octobre 2017



Le Directeur Général de L'Energie

Jean Marc Auguste RAKOTOFIRINGA